



**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 MARS 2005
AVEC MME NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET
DEPUTEE DE L'ESSONNE**

L'ASCAVIE, ainsi que les 6 autres associations¹ apolitiques de Longpont-sur-Orge qui ont par leur statut vocation à s'occuper des problèmes d'aménagement territorial, avaient demandé à être reçues par Madame la députée pour connaître sa vision sur l'évolution souhaitable de la commune.

En introduction, nous avons rappelé à Madame la députée les inquiétudes de nos associations qui ont motivé notre demande d'entretien :

- inquiétude sur l'évolution de la commune : Longpont-sur-Orge dispose d'atouts majeurs que sont son patrimoine historique et son cadre urbain et paysager. Beaucoup d'habitants y sont très attachés, et nombreux sont ceux qui sont venus s'installer ici pour cette raison. Nous pensons que ces atouts devraient être mis en valeur pour améliorer le cadre de vie et aussi appuyer un développement économique. Or les orientations prises par le projet de PADD présenté en octobre 2004 ne vont pas dans ce sens, en particulier par :
 - la volonté d'étendre l'urbanisation du centre ville dans sa partie la plus sensible
 - l'absence de tout plan pour faciliter le contournement du Centre
 - la création d'une nouvelle route de raccordement à la Francilienne qui va augmenter considérablement la circulation de transit
 - et d'une manière plus générale, l'absence d'une vision suffisante pour mettre en valeur les atouts de la commune.
- inquiétude sur le processus de concertation sur le PADD : cela fait maintenant 4 mois que nos sept associations ont collectivement écrit à M. le maire pour lui faire part, par un document de 5 pages daté de 6 novembre 2004, de nos observations sur le projet de PADD présenté et pour lui demander à être reçus, ceci en vain malgré de nombreuses relances orales ou par courrier (le dernier le 12 février dernier). Nous avons en revanche lu dans l'édition de janvier 2005 du magazine d'information municipale que des réponses sont en cours de rédaction et qu'un nouveau projet sera diffusé prochainement à l'ensemble des administrés.
Nous craignons donc que nous soit présenté un projet « tout ficelé » par rapport auquel toute remarque serait considérée comme une « critique d'opposition » face à laquelle la commune adoptera une « position de défense ». Ce type de relation conflictuelle n'est pas notre vision de la concertation qui devrait au contraire reposer sur un dialogue constructif en vue d'aboutir à un projet partagé.
- inquiétudes d'autant plus fortes que la maire adjointe chargée du patrimoine vient d'être limogée, comme d'ailleurs celle en charge des affaires scolaires.

¹ *Amis du Site du Vieux Longpont, Association Longpont Environnement, Comité de défense pour la suppression du projet C6, Société historique de Longpont-sur-Orge, L'œil à l'écoute, Vivre aux Echassons.*

Dans ce contexte, nous avons remercié Madame la députée de nous recevoir et lui avons indiqué que nous avons apprécié que, lors de la cérémonie des vœux organisée par la commune en début d'année, elle ait manifesté publiquement l'importance qu'elle attache à l'évolution de notre commune et ses propres inquiétudes sur le sujet.

Mme la députée s'est tout d'abord déclarée contente de tenir cette réunion avec les associations car elle pense que c'est le bon moment pour mener des concertations sur l'aménagement. En effet, la révision du Schéma directeur de l'Île de France (SDRIF) a débuté ; ce schéma, qui s'impose aux autres documents d'urbanisme comme les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et qui traite d'emploi des sols et d'infrastructures, est la clé de problématiques importantes pour la commune, en particulier pour le devenir des emprises de la C6.

En ce qui concerne le projet de PADD de la commune, elle a regretté que n'ait pas été présenté à la concertation un projet plus ouvert, présentant plusieurs options possibles. En tout état de cause, elle nous a indiqué avoir fait part de ses propres observations à M. le maire ; celles-ci devraient être prochainement publiées par le magazine d'information municipal dans le cadre d'un « droit de réponse » qu'elle a demandé.

Ses observations peuvent être résumées comme suit :

« Il n'est pas raisonnable de prévoir une augmentation de la population de la commune sans avoir préalablement :

- **assuré la préservation du cadre de vie,**
- **jugulé, sécurisé et fluidifié la circulation automobile,**
- **comblé la pénurie d'un certain nombre d'équipements collectifs. »**

La préservation du cadre de vie passe pour Mme la députée par la mise en vigueur d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) de très bonne qualité, à la hauteur de ce que mérite Longpont-sur-Orge. Elle nous a indiqué avoir incité M. le maire à achever les travaux qu'il avait initié à cet effet.

La résolution des problèmes de circulation nécessite de travailler sur un plan de circulation dans le cadre d'une vaste concertation avec la population. Ce plan devrait concerner le centre-ville avec des ramifications vers les Echassons et Guiperreux et avoir pour première priorité la sécurisation du fait des dangereuses circulations croisées existant aujourd'hui dans des rues inadaptées. La fluidité recherchée permettra également d'améliorer le cadre de vie. Ce projet devra décourager la traversée de la commune par la circulation de transit. De ce fait, il rallongera certains trajets pour les longipontains ce qui pourra provoquer quelques mécontentements. Mais il n'y a pas d'autre choix pour la commune.

Le lancement de cette concertation et la mise en service d'un tel plan de circulation est pour Mme la députée une urgence du fait que le trafic a doublé entre les deux derniers comptages effectués ; il ne doit pas attendre une déviation qui constitue elle aussi une nécessité mais ne peut être qu'un projet de long terme.

En tête des problèmes d'équipements figure la pénurie de classes. Deux nouvelles classes seront créées à l'école de Lormoy vers les anciennes salaisons. La cuisine centrale pourrait être localisée à Nozay ce qui permettrait de réduire le volume du bâtiment du pôle enfance et faciliter son implantation. Mme la députée estime qu'il faut veiller à ne pas sous-estimer le nombre des enfants des nouveaux habitants qui viennent s'installer à Longpont, ce qui a été le cas dans le passé.

Nous avons ensuite posé, ainsi que les représentants des autres associations, un certain nombre de questions sur l'aménagement et la circulation.

- En ce qui concerne le nouveau raccordement à la Francilienne proposé par le projet de PADD à l'ouest de Guiperraux, Mme la députée souhaite qu'il soit abandonné dans le nouveau projet qui sera présenté.
- Si l'Etat abandonne le projet C6, ce qui est probable dans le cadre du nouveau SDRIF, et si la N20 fait l'objet d'aménagements pour ralentir la circulation, se posera la question du transit routier entre Arpajon et Paris. Mme la députée pense qu'une bonne solution réside en deux mises en tunnel de la N20 aux niveaux de Montlhéry et de La Ville du Bois, comme ceci a été fait par exemple pour la RN20 à Antony. Elle a demandé que cette solution soit étudiée, bien que son financement pose problème du fait de son coût élevé.
- Le projet de PADD repose sur une forte implication de l'Agence des espaces Verts de la Région Ile-de-France. Mme la députée indique que les opérations menées ailleurs par cette agence ont donné toute satisfaction.
- Mme la députée précise que le nouveau Préfet de l'Essonne est très sensibilisé à la situation des Gens du Voyage et étudie la possibilité de réduire l'obligation en nombre de places qui pèse sur les deux communes de Montlhéry et Longpont pour leurs aires d'accueil, compte tenu de l'importante population de semi-sédentaires. Il a par ailleurs proposé aux communes la mise en œuvre de programmes de « Maîtrise d'Oeuvre Urbaine et Sociale » (MOUS) qui consistent en des plans à long terme d'aide à la sédentarisation. Des précisions doivent être apportées aux communes sur la consistance de ces plans.

Membres des associations ayant participé à la réunion du 11 mars:

- Amis du Site du Vieux Longpont : Christian JULIEN
- ASCAVIE : Gérard BERTRAND et Jean-Yves VALIN
- Association Longpont Environnement : Jean-Jacques et Martine CAUMONT
- Comité de défense pour la suppression du projet C6 : M. et Mme DELAPORTE
- Société historique de Longpont-sur-Orge : Geneviève LETESSIER et Monique ROLAND
- L'oeil à l'écoute : Daniel MOKRICKY et Gérard MADELEINE
- Vivre aux Echassons : Philippe BARDY et Isabelle DENYS